

[Texte]

It was really the only available space at the time we were preparing to set up this program. We do have a Civic Centre, but there again there is no outdoor playground equipment.

Mr. Nicholson: How about the service clubs and the possibility of them donating or being approached to sort of chip in on something like that?

Ms Buchanan: I have already spoken with our one large service club, which is the Lion's Club, and its main priority is the curling club. It is considering an outdoor swimming pool but that is not much good to me because my program does not operate during the summer. My program stops the day school closes. Because it is pouring money into that type of recreation, I guess it just does not feel that my program holds a priority.

Mr. Nicholson: That is too bad, you know.

Ms Buchanan: I agree.

Mr. Nicholson: You mentioned the substantial rents you are paying. You might consider somehow making a presentation to the people of that particular church and say that you do not want to go under just for, you know, the substantial rent that you have to pay. It seems to me that churches and service clubs—all of us are in the business of doing what we can to help children. That is just something you might want to look into.

Thank you, Madam Chairman; those are my comments.

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I certainly agree with what you and whoever it was you talked to in the government said, that what you are talking about is a form of child care. There is no question about that. It is very important that it be properly funded so that it can be quality child care.

The Katie Cook report has recommended, I think, the subsidy per unit to be about half what it might be for full day care. This is after-school care I am talking about, for the older children.

What I am wondering about—and I certainly sympathize with the immediate problems you have—but I am wondering if you were thinking about it more generally, what the pros and cons were of having this kind of program in school facilities, using school playgrounds, for example. In British Columbia we have it paid for under the social service system, the same as day care is, which means the federal government pays 50% of the cost. They are often operated by neighbourhood houses or in community centres or in school settings, which eliminates some of the overhead costs you are faced with, and of course most of those places have playgrounds.

• 1445

Do you think that is a good way to approach it? You are doing it in your private home, are you?

[Traduction]

Au moment d'établir mon programme, c'était le seul local disponible. Nous avons un centre civique, mais encore une fois, il n'y a pas de matériel approprié pour les jeux extérieurs.

M. Nicholson: Mais que pensez-vous de la possibilité de faire appel aux organismes d'aide sociale pour obtenir des fonds, ou quelque chose du genre?

Mme Buchanan: Je me suis déjà adressée à l'organisme le plus important de notre région, à savoir le *Lion's Club*, dont la grande priorité est le club de curling. Ils sont en train d'étudier la possibilité de construire une piscine extérieure, mais cela ne me serait pas particulièrement utile, étant donné que mon programme n'est pas offert pendant l'été. Mon programme prend fin le dernier jour de classe. Étant donné que cet organisme consacre beaucoup d'argent à ce type d'installations récréatives, je suppose que mon programme ne lui paraît pas particulièrement prioritaire.

M. Nicholson: C'est vraiment dommage, vous savez.

Mme Buchanan: Je suis tout à fait d'accord avec vous.

M. Nicholson: Vous avez parlé du loyer important que vous devez payer. Vous devriez peut-être songer à la possibilité d'expliquer aux responsables de cette Église que ce serait dommage que vous soyez obligée de mettre fin à votre programme en raison de la somme importante que vous devez leur payer chaque mois. Il me semble que les Églises et les organismes d'aide sociale—enfin, nous sommes tous là pour essayer d'aider les enfants. En tout cas, vous devriez peut-être songer à cette possibilité-là.

Merci, madame la présidente; c'est tout ce que j'avais à dire.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Je suis tout à fait d'accord avec vous, et avec le député à qui vous avez parlé, sur le fait que votre programme représente réellement un service de garde d'enfants. Cela ne fait aucun doute. Il est d'ailleurs très important que vous receviez un financement adéquat pour vous permettre d'offrir des services de première qualité.

Le rapport de Katie Cook recommande, je crois, que la subvention par unité soit à peu près la moitié de ce qu'elle est pour les garderies qui fonctionnent toute la journée. Donc, je parle du genre de programme que vous offrez, à savoir après les classes, pour les enfants plus âgés.

Je comprends très bien les problèmes auxquels vous devez faire face, et je me demande quelle serait votre réaction à la possibilité d'utiliser les locaux et, en particulier, les cours de récréation des écoles, par exemple. En Colombie-Britannique, ce service est financé à même les programmes de service social, tout comme les services de garderie, et le gouvernement fédéral est donc tenu de payer 50 p. 100 des frais. Ce genre de programme est souvent offert dans des centres communautaires ou dans des écoles, ce qui permet d'éliminer certains frais généraux; de plus, ils sont généralement dotés de cours de récréation.

Que pensez-vous de cette possibilité? Je pense que vous offrez ce service chez vous, n'est-ce pas?